



PRÉFET  
DES HAUTES-  
PYRÉNÉES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

27 10  
2022

## OPÉRATION DE PRÉVENTION CYCLOPE

### CAMPAGNE PRÉVENTIVE D'ÉCLAIRAGE DES VÉHICULES

La précocité de la tombée de la nuit dans le cadre du passage à l'**heure d'hiver** (dimanche 30 octobre) et les conditions atmosphériques de la période hivernale rendent **impératives** les bonnes conditions d'éclairage des véhicules.

La gendarmerie nationale, a effectué, le 27 octobre, sur la sortie du péage autoroutier de l'A64, des contrôles de prévention **CYCLOPE**. Le **bilan** des contrôles effectués est de **14 infractions dont 11 concernant des éclairages défaillants**.

Ces contrôles s'inscrivent dans une action d'**alternative aux poursuites accordée par le procureur de la République**.



### L'OPÉRATION CYCLOPE : C'EST QUOI ?

C'est une **série de contrôles organisés et effectués par les forces de l'ordre**.

Ils ont pour objectif de **sensibiliser les automobilistes** sur la nécessité de mettre l'**éclairage de leur véhicule en conformité** et, par la suite, de le **présenter en règle** aux forces de l'ordre.

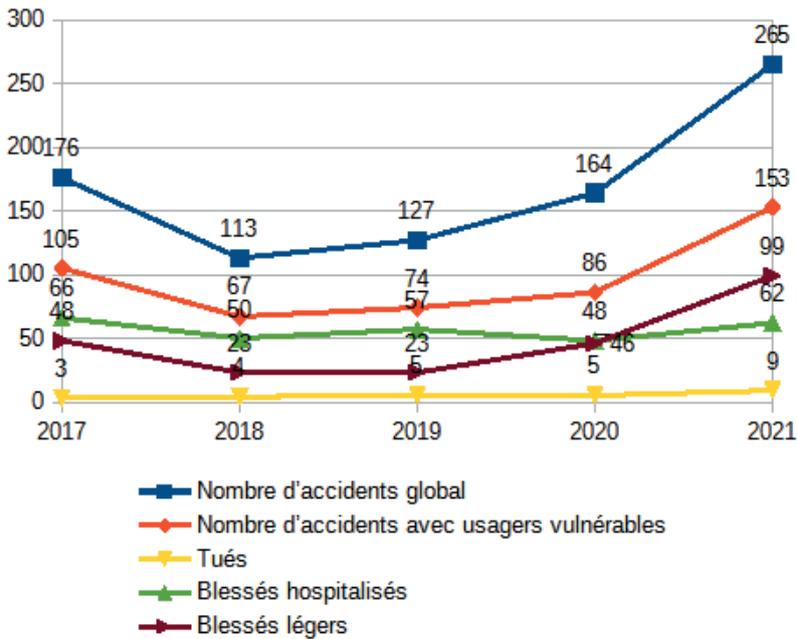
### FOCUS SUR LES USAGERS VULNÉRABLES

Le **passage à l'heure d'hiver** se traduit par une soudaine **baisse de luminosité** à une heure fixe. Il fait plus sombre à l'entrée et à la sortie des écoles et lieux de travail.

Les usagers vulnérables sont alors moins visibles, les exposant davantage au **risque d'accident**.



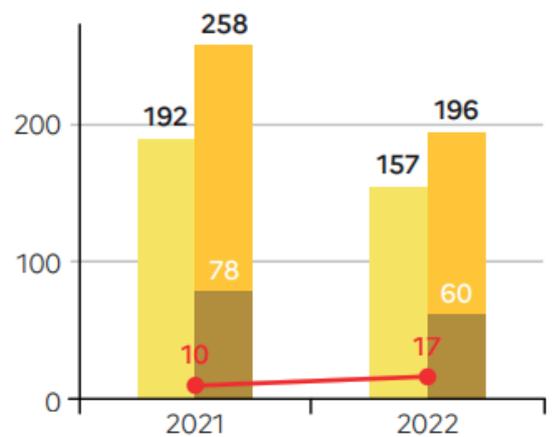
Évolution des accidents de 2017 à 2021



Les **usagers ne possédant pas de carrosserie pour les protéger** sont considérés comme des usagers vulnérables : les **piétons**, les **cyclistes**, les **motocyclistes** ou encore les conducteurs d'**engins de déplacement personnel motorisés (EDPM)** type trottinette.

Le **nombre d'accidents impliquant des usagers vulnérables** suit la tendance à la **hausse** et le nombre de tués est passé de 3 à 9 entre 2017 et 2021. Cette tendance se confirme avec 12 tués (chiffre provisoire) en **2022**.

Accidentologie routière du 1er janvier au 30 septembre



Passage à l'heure d'hiver

# GAGNONS EN VISIBILITÉ

#GagnonsEnVisibilite



SÉCURITÉ ROUTIÈRE **VIVRE ENSEMBLE**

## PASSAGE À L'HEURE D'HIVER

Chaque année, les jours qui suivent le changement d'heure enregistrent un pic d'accidentalité de +40 % pour les piétons en fin de journée. La nuit tombe une heure plus tôt, la luminosité baisse entre 17h et 19h, dans un contexte de circulation dense : piétons et cyclistes sont donc moins visibles à l'heure des sorties d'école et du travail.

### SOYEZ VISIBLE, NE PRENEZ PAS DE RISQUE



#### PIÉTONS

- Vérifiez plusieurs fois avant de traverser.
- S'il y en a, traversez aux passages piétons et empruntez les trottoirs. S'il n'y a pas de trottoir, marchez le plus éloigné possible de la chaussée.
- Soyez visibles. Privilégiez des vêtements clairs et utilisez des accessoires rétro-réfléchissants.



#### CYCLISTES ET CONDUCTEURS D'ENGINS DE DÉPLACEMENT PERSONNEL MOTORISÉS (EDPM)

- Vérifiez votre éclairage.
- Ne roulez pas sur les trottoirs.
- Méfiez-vous des angles morts, notamment des bus et poids lourds.
- Portez des équipements ou accessoires rétro-réfléchissants : pour les cyclistes, hors agglomération, le port d'un gilet rétro-réfléchissant est obligatoire la nuit ou en cas de faible visibilité ; les utilisateurs d'EDPM doivent porter un gilet de haute visibilité ou un équipement rétro-réfléchissant en ville lorsqu'il fait nuit ou en cas de faible visibilité, et en toutes circonstances hors agglomération.



#### AUTOMOBILISTES ET CONDUCTEURS DE DEUX-ROUES MOTORISÉS

- Redoublez de vigilance à l'égard des piétons, des cyclistes et des utilisateurs de trottinettes.
- Respectez une distance d'au moins un mètre avec les trottoirs et les vélos.
- Prudence aux abords des passages piétons, des arrêts de bus et des pistes cyclables. Ralentissez ! Anticipez !

# Contact

---

Service communication  
Préfecture des Hautes-Pyrénées  
Place Charles de Gaulle, 65 000 Tarbes  
[pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr)  
05.62.56.65.05 / 06.13.23.07.80



**PRÉFET  
DES HAUTES-  
PYRÉNÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*